



## A la une...

### L'édito



Ce nouveau numéro illustre bien les actions conduites et en cours du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du département de l'Hérault (SDJES 34).

L'intégration de ce service à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Hérault (DSDEN 34) se poursuit par la participation de chacun des personnels techniques et pédagogiques aux 12 réseaux pédagogiques de proximité de l'Hérault dont un bi-départemental avec le Gard, mis en place cette année afin d'assurer l'accompagnement du parcours scolaire des élèves en créant des conditions de proximité favorables et en reconsidérant les délimitations territoriales.

Malgré la mutation de certains de ses personnels, l'implication de tous au sein du SDJES reste constante tant pour l'élaboration de cette lettre d'infos que pour toutes les missions qui vous sont confiées. Merci donc pour l'énergie, la créativité et l'engagement constant dont vous faites preuve dans ce contexte.

L'IA DASEN, Christophe MAUNY

### Savoir rouler à vélo...

- Elus, parents, collectivités, vous voulez que les enfants de votre commune aillent à vélo à l'école plutôt qu'en voiture pour éviter la pollution, la sédentarité, les embouteillages, les risques d'accidents... ?
- Clubs de cyclisme, de triathlon, de cyclotourisme, vous voulez participer et former vos éducateurs à une nouvelle manière d'envisager l'usage du vélo ?
- Organismes de formation, vous souhaitez former vos stagiaires à la mobilité active à vélo ?
- Enseignants, vous souhaitez transmettre à vos élèves les savoirs faire du déplacement à vélo, en termes d'habiletés motrices, de code de la route, de perception et d'investissement de son environnement ?
- Vous êtes sensible à la santé des enfants, à la prévention de la sédentarité chez les jeunes, vous êtes en charge des activités physiques dans une commune, un organisme associatif ?
- Vous êtes impliqués dans les actions éducatives ou dans la politique de la ville, vous souhaitez favoriser l'accès à l'apprentissage et la pratique du vélo ?
- Vous vous souvenez de l'été 2022 et de ses températures caniculaires et vous pensez que le temps est venu de réduire les émissions de CO2 ?
- Vous pensez qu'il est temps de faire autrement, que l'immense majorité des déplacements faisant moins de 5 kms une autre mobilité est possible ?

#### Le programme Savoir Rouler A Vélo contribue à répondre à vos questions !

Au plan national le programme est piloté par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Dans l'Hérault, il a été lancé et coordonné par la DSDEN, et notamment le SDJES34, avec l'appui des fédérations, collectivités territoriales et locales associés sous l'égide de son Comité de pilotage présidé par le DASEN.

Fédération et clubs ressources : FF Cyclisme, FF Triathlon, FUB (Usagers de la bicyclette), USEP (Union sportive de l'Enseignement Primaire).

Financement des modules d'apprentissage et des formations : les fédérations patenaires et Génération Vélo (<https://generationvelo.fr>).

Partenaires institutionnels en 2022 : le conseil départemental service mobilité, Montpellier Métropole Mission vélo / Service des Sports, les communautés de communes du Grand Pic Saint Loup, de la Vallée de l'Hérault, du Clermontois, la Cité éducative de Béziers, les villes de Sérignan, Lunel Viel, Ganges, Pézenas.

Contacts et renseignements auprès des collectivités, fédérations et services de l'Etat.

@ <https://www.sports.gouv.fr/savoir-rouler-velo-609>





## Vie du SDJES

### Déménagement

Compte tenu de l'installation d'une cinquantaine d'agents de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) sur le site Flahault, depuis le 6 février dernier, les bureaux du SDJES ont été déplacés. Nos bureaux sont désormais dans les anciens locaux du centre régional d'informations jeunesse (CRIJ) que vous pouvez retrouver 6 Rue d'Obilion à Montpellier.

L'espace a été rénové dans un style "faux open space", moderne. En effet, afin de capter la lumière pour les pièces nord, les cloisons sont vitrées.

L'accueil ayant été déplacé, à noter la nouvelle adresse postale :  
190, avenue du Père Soulas - 34 090 MONTPELLIER

### Ils vont, ils viennent...

Plusieurs changements au sein de notre équipe.

Landry RAFIN a rejoint en novembre 2022 le SDJES du Cantal. Il a été remplacé en début d'année par Klervi SELLIN, ancienne conseillère d'éducation populaire jeunesse (CEPJ) des Vosges.

Khalifa GUEYE a réussi brillamment le concours d'inspecteur de l'action sanitaire et sociale. Il est parti fin 2022 et Carole DELMAS, actuellement CEPJ en Seine et Marne, a pris sa place depuis début avril.

Anne-Lise ALLIAN a pris ses fonctions au sein de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Montpellier (INSPE) le 6 mars.

Pour finir, Adélie DI MALTA a été mutée à Rodez en Aveyron depuis le 1<sup>er</sup> avril.

Les recrutements sont en cours.

## Guid'Asso

En 2023, le dispositif GUID'ASSO se met en place en Occitanie. Il est co-animé par le référent Vie associative du SDJES34, Matthieu FRIEN et un référent de PSL 34 (Profession Sport et Loisirs), Guillaume CIRILLO. Il s'agit d'un travail d'identification et de recensement des structures accompagnatrices des acteurs associatifs. Cette année, nous construisons un état des lieux de l'appui au secteur associatif pour aller vers une meilleure visibilité et un meilleur accès aux différents types de ressources existantes sur le territoire.

Pour prendre part à la démarche Guid'Asso, participer aux rencontres dans le département de l'Hérault, veuillez-vous rapprocher des co-animateurs territoriaux :

Matthieu FRIEN, [matthieu.frien@ac-montpellier.fr](mailto:matthieu.frien@ac-montpellier.fr)  
Guillaume CIRILLO, [guillaume.cirillo@psl34.org](mailto:guillaume.cirillo@psl34.org)

@ <https://www.ac-montpellier.fr/guid-asso-125498>



## Catalogue de formation continue 2023

Qualité  
éducative

L'équipe "Formation" du SDJES 34 est heureuse de vous présenter le plan de formation continue 2023 à destination des acteurs éducatifs (éducateurs sportifs, responsables de services enfance, jeunesse, éducation, sport et culture, directeurs et animateurs d'ACM, ATSEM, enseignants et élus).

Avec le concours de plusieurs associations, nous vous proposons une vingtaine de modules permettant d'outiller les acteurs éducatifs du territoire pour faire croître la qualité au sein des accueils de mineurs et des lieux de pratique sportive.

Cette année, les thématiques suivantes ont été privilégiées :

- le déploiement de l'éducation artistique et culturelle,
- le renforcement des démarches d'éducation à l'environnement,
- la lutte contre les violences dans le sport et l'animation.

Afin d'être accessible au plus grand nombre, ces modules de formation sont gratuits car financés par les services de l'Etat.

En espérant que vous serez toujours aussi nombreux à participer à ces formations !

@ [Consulter le catalogue 2023](#)



## FDVA

Engagement

Les chiffres 2023 pour le fonds de développement de la vie associative.

### FDVA1

Le montant de l'enveloppe est de 100 600€ pour un total des demandes s'élevant à 251 522€. 62 associations ont déposé des dossiers pour 114 actions. La commission régionale consultative (CRC) s'est tenue mi-mars 2023.

### FDVA2

357 dossiers ont été réceptionnés pour un montant d'environ 2 000 000€. Le collège départemental consultatif (CDC) examinera les propositions de financement le 11 mai prochain et la CRC les validra le 8 juin prochain.

## Première cérémonie de remise des médailles Jeunesse, Sports et Engagement associatif

Le 19 décembre dernier Mme Elisa BASSO, Directrice de Cabinet du Préfet de l'Hérault a remis les médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif au domaine départemental de PierresVives en présence de M. Christophe Mauny, DASEN - Mme Collas, Cheffe de service du SDJES 34 et Mme AGUGLIARO, présidente du comité départemental de l'Hérault de la fédération française des médaillés jeunesse, sports et engagement associatif, des médaillés et des proposant. Un cocktail a été ensuite offert à tous les participants.

Dans l'Hérault, en 2022, 52 médailles ont été attribuées : 43 médailles de bronze, 5 médailles d'argent et 4 médailles d'or.

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif comporte 3 échelons : bronze, argent et or. Elle est destinée à récompenser les personnes qui se sont investies au service de la jeunesse, des sports.

Nous vous encourageons à proposer des bénévoles méritants de tous âges. Une attention particulière est portée à la valorisation de l'engagement des femmes et des jeunes.

@ <https://www.ac-montpellier.fr/medaille-de-la-jeunesse-des-sports-et-de-l-engagement-associatif-123668>



## Visite de la nouvelle présidente de l'Agence du Service Civique

Récemment nommée Présidente de l'Agence du Service Civique, Mme Nadia BELLAOUI s'est déplacée à Montpellier mercredi 15 février 2023 afin de saluer, au côté de Madame la Rectrice, l'initiative portée par la Maison de l'Europe : la réalisation d'une bande dessinée « L'Europe pour les jeunes » encourageant la mobilité et l'engagement (prochainement disponible en téléchargement sur le site du Rectorat).

Elle a profité de ce passage pour rencontrer M. Michaël DELAFOSSE, Maire de Montpellier, puis Mme Séverine SAINT MARTIN, adjointe au renouveau démocratique et à l'innovation sociale afin d'évoquer les pistes de développement du Service Civique sur la ville. Montpellier souhaite en effet s'impliquer plus fortement dans ce dispositif qui favorise et encourage la citoyenneté.

## Réseau des écocentres

Le 7 février dernier, une soixantaine d'animateurs et directeurs d'accueils collectifs de mineurs (ACM) se sont retrouvés à Lézignan-la-Cèbe pour une journée consacrée au réseau des écocentres de loisirs.

L'objectif de ce réseau des écocentres lancé en début d'année scolaire est de valoriser les initiatives en matière de projets d'éducation à l'environnement au sein des ACM et également d'en impulser de nouvelles et de mutualiser les idées, les outils et les ressources.

L'animation de ce réseau est confiée par le SDJES à COOPERE 34, tête de réseau départemental des associations du champ de l'éducation à l'environnement. Ceci permet notamment de mettre en lien les ACM et les associations œuvrant dans ce champ.

Pour s'inscrire dans le réseau, c'est très simple : un petit tour sur le site <https://coopere34.org/reseau-ecocentre> et vous trouverez la marche à suivre. C'est-à-dire s'identifier, signer une charte et participer à l'une des trois journées annuelles du réseau. Des formations portées au plan de formation continue du SDJES permettent également d'enrichir ses compétences en matière d'éducation à l'environnement.

Rendez-vous le 1<sup>er</sup> avril 2023 à l'Ecolothèque (Saint-Jean-de-Védas) pour la prochaine rencontre du réseau. Que vous soyez déjà inscrits, expert des questions d'éducation à l'environnement ou néophyte, vous êtes les bienvenus à cette journée.

Contact : Diane Delmas (COOPERE 34) : 06 64 32 47 33





# Zoom sur

## L'Aisance Aquatique et le Savoir Nager Sécuritaire

Qualité  
Éducative

Apprendre à nager étant une priorité nationale, le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques a mis en place le plan de prévention des noyades et du développement de l'aisance aquatique. Ce plan se décline en plusieurs dispositifs : la formation et les métiers des acteurs ainsi que les 2 étapes de l'aisance aquatique et du savoir nager. A l'issue de chacune des étapes les participants pourront recevoir une attestation.

### Dès 3 ans ... vers l'Aisance Aquatique

L'aisance aquatique se définit comme une « expérience positive de l'eau qui fonde la capacité d'agir de façon adaptée dans une diversité de situations rencontrées en milieu aquatique ».



Les principales familles de situations en lien avec l'aisance aquatique concernent : les modalités de l'entrée dans l'eau, l'immersion, l'équilibre de flottaison sans déplacement, le déplacement, la sortie autonome de l'eau.

La capacité à appréhender et à agir en sécurité dans l'environnement immédiat des milieux aquatiques n'est pas isolable de l'acquisition de l'aisance aquatique.

### Savoir nager

Apprendre à nager est un véritable enjeu de société. Cela induit un accès à la culture de l'eau et à toutes les activités aquatiques mais aussi nautiques.

Apprendre à nager permet l'acquisition d'un savoir-nager sécuritaire afin de se mouvoir dans l'eau avec aisance et en toute sécurité. C'est également le sésame pour pratiquer les activités aquatiques et nautiques en toute sécurité.

L'enfant peut pratiquer une activité aquatique dès son plus jeune âge. Cette pratique précoce, favorable à son développement individuel (sensoriel, moteur, affectif, social), facilite les premières adaptations à l'eau et les premiers apprentissages.

Les compétences ainsi développées sont autant d'atouts qui, vers 5-6 ans, âge d'or des acquisitions, favoriseront l'apprentissage du savoir-nager sécuritaire.

### Le développement local de l'Aisance Aquatique et du Savoir Nager Sécuritaire dans l'Hérault

Les collectivités territoriales ont un rôle déterminant dans l'apprentissage de la natation. En plus des cours traditionnels et de la natation scolaire, il est possible d'organiser des stages bleus et des semaines d'apprentissages auprès de groupes constitués tels que les accueils de loisirs ou les associations.

Les collectivités Pays de l'or, Hérault méditerranée, Lunel et Montpellier Méditerranée Métropole, ont formé une grande partie de leurs Maîtres Nageurs Sauveteurs à l'Aisance Aquatique. Sète agglomération méditerranée démarre des cycles de formation au 2<sup>ème</sup> semestre 2023 en partenariat avec le CREPS de Montpellier, financé par l'Agence Nationale du Sport.

Les clubs FFN proposent les différentes étapes de l'apprentissage selon les modalités de l'Aisance Aquatique et du Savoir nager sécuritaire. Chacun des clubs du département possède au moins un éducateur sportif formé à l'aisance aquatique.

Le MUC Natation a expérimenté à l'été 2022, une piscine éphémère à Villeneuve-maguelone.

L'association PEP'S basée à Montpellier, Figuerolles, a pu suivre un « stage bleu » en aisance aquatique en novembre 2022 à l'espace Aquatitudo de Palavas, en partenariat avec l'agglomération du pays de l'or et le CREPS de Montpellier. Les enfants ont bénéficié de 2 séances quotidiennes pendant 4 jours. Ces non-nageurs ont débuté leur apprentissage sans matériel de flottaison et en grande profondeur.

En avril 2023, le centre de loisirs de l'AS Béziers Hérault organise une semaine « Savoir Nager » pour apprendre les fondamentaux avec 8 séances (matin et après midi) en 1 semaine aux prochaines vacances de printemps. L'agglomération de Béziers encadrera les séances de Savoir nager avec l'objectif de valider l'Attestation du Savoir Nager Sécuritaire, selon l'Arrêté du 9 août 2022 relatif à l'attestation du « savoir-nager » en sécurité hors temps scolaire.

@ <https://www.ac-montpellier.fr/prevention-des-noyades-et-developpement-de-l-aisance-aquatique-124394>